



Commune
de Val-de-Ruz



Chasseral

« Frange urbaine »

Liaisons, espaces de transition et lieux de rencontre au Val-de-Ruz

Rapport d'activité 2017



Figure 1 : Vue sur la plantation d'allée de poiriers sur la route de Chézard, Cernier C.2

Novembre 2017

Parc régional Chasseral
Place de la Gare 2 - CH - 2610 Saint-Imier
T +41 (0)32 942 39 49 - F +41 (0)32 942 39 43
info@parcchasseral.ch - www.parcchasseral.ch

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	3
MESURES REALISEES EN 2017	4
BILAN GENERAL	5
DESCRIPTIF DES MESURES REALISEES	7
BILAN ACCUEIL DE GROUPE	9
RECAPITULATIF DES TRAVAUX REALISES AVEC LES GROUPEES	10
COMMUNICATION	11
PHOTOS DES MESURES REALISEES	12
ANNEXES	ERREU



Figure 2 : Mur restauré au Pâquier C.3.3

Contexte

Genèse

En 2016, la commune de Val-de-Ruz en étroite collaboration avec le Parc Chasseral ont lancé le projet « franges urbaines, Liaisons, espaces de transition et lieux de rencontre au Val-de-Ruz ». En 2017, les premières mesures de cette phase pilote ont été entreprises sur deux sites prioritaires, Le Pâquier et Cernier-Chézard.

Le projet comprend un important catalogue de mesures répondant aux trois axes de développement du projet, à savoir,

- des lieux de rencontre et de découverte,
- des espaces de transition entre les villages et la zone agricole,
- des liaisons entre les villages et les infrastructures de loisirs.

Tableau 1 : les trois catégories de projet et exemples de mesures associées

Code	Catégorie de projet
A	<i>Des lieux de rencontre et de découverte</i>
A1	Espace d'accueil en lisière de forêt : tables, foyers, place de jeux, activités pour les classes, canapés forestiers, panneaux d'information et d'orientation sur la forêt
A2	Espace de découverte de l'agriculture
A3	Espace de découverte de la biodiversité : cours d'eau, étangs, prairies maigres
A4	Espace d'expérimentation : Jardins urbains en écoréseau
A5	Jardins potagers familiaux dotés d'espaces communautaires
B	<i>Des espaces de transition entre les villages et la zone agricole</i>
B1	Intégration paysagère des fermes, dépôts agricoles et industriels par une arborisation adaptée
B2	Soutien à la conservation des vergers existants, création de ceintures de vergers
B3	Promotion d'une gestion différenciée des espaces verts dans les zones d'activités économiques (entreprises et gravières)
C	<i>Des liaisons entre les villages et les infrastructures de loisirs</i>
C1	Aménagement de voies de mobilité douce
C2	Restauration des allées d'arbres
C3	Restauration de murs de pierres sèches
C4	Compléments éventuels au réseau des Chemins chouettes
C5	Aménagements le long des liaisons existantes (bancs, arbres etc.)
C6	Plantation de haies

Outre les propriétaires concernés le projet est soutenu par Le Fonds Suisse pour le Paysage, la fondation Binding, la fondation Gelbert, la fondation Goehner et la Fondation pour le Paysage et l'Aménagement du Paysage et la commune du Val-de-Ruz ainsi que l'IVS.

Mesures réalisées en 2017

Tableau 2 Résumé des mesures planifiées et réalisées en 2017

N° MESURE	DESCRIPTIF	DATE DE REALISATION	Qté réalisée
Le Pâquier			
B.2.3	Plantation de verger	Printemps 2017	7
B.2.2	Plantation de verger	Automne 2017	16
C.3.3	Restauration d'un mur en pierres sèches	Octobre 2017	50
Cernier			
A.1.1	Espace d'accueil en lisière de forêt	Reporté 2018	
A2	Plantation de verger en permaculture Autres mesures (verger en permaculture)	Automne 2017 Printemps-été 2018	17
B.1.2	Plantation arbre fruitier haute-tige ou haie	Automne 2017 haie 2018	7
B.1.3	Plantation arbre fruitier haute-tige ou haie	Automne 2017	14
B.1.4	Plantation arbre fruitier haute-tige ou haie	Reporté 2018	
B.2.5	Verger	Reporté en 2018	
B.2.6	Verger	Reporté en 2018	
C.2	Allée chézard-fontaines	Automne 2017	40
B.3.1	Promotion d'une gestion différenciée des espaces verts dans les zones d'activités économiques (entreprises et gravières)	Modification et report 2018	

Bilan général

Le projet initial a été adapté en fonction des soutiens obtenus (voir tableau ci-dessous pour la liste des mesures ajustée -janvier 2018-). La majorité des mesures initialement prévues ont été maintenues. Seules trois mesures ont été abandonnées. Ces trois mesures impliquaient des financements complémentaires spécifiques qui n'ont pas été obtenus.

Un groupe de suivi du projet a été constitué et se réunit deux fois par an.

*dont 160'500 pour la réalisation de mesures

**y compris participation des propriétaires
(estimatif)

	Phase I							total (prévision)
	PROJET INITIAL	Budget acquis (25.01.2018)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé)	2017 (réalisé)	*Budget 2018 (prévision)	**Budget 2019 (prévision)	
MONTANT (CHF.)	672'069	363'400	35'296	12'000	121'678	195'000	60'000	423'974

mesures prévues selon dossier de projet initial		Etat janvier 2018
Le Pâquier		
B1	Intégration paysagère des fermes et dépôts agricoles	Mesure prévue pour 2019
B2	Soutien à la conservation des vergers existants (haute-tige)	En cours
C2	Restauration des allées d'arbres	Mesure prévue pour 2018 En cours . Le tronçon C.3.3 a été entièrement restauré en 2017. Deux autres tronçons sont prévus pour 2018
C3	Restauration de murs de pierres sèches	Mesure prévue pour 2018. Seule la mesure C.6.1 a été abandonnée, le propriétaire ne souhaite pas réaliser cette mesure
C6	Plantation de haies	
Cernier		
A1	Espace d'accueil en lisière de forêt	Prévu pour 2019. Deux aménagements de ce type étaient prévus dans le projet initial. Un seul aménagement est maintenu par manque de subvention
A2	Espace de découverte de l'agriculture	En cours. Seule la plantation de fruitiers haute-tige et quelques mesures complémentaires ont été maintenues par manque de subventions suffisantes.
A3	Espace de découverte de la biodiversité	Mesure abandonnée. Le financement complémentaire n'a pas été trouvé par le partenaire du projet.
A4	Espace d'expérimentation	Mesure abandonnée. Le financement complémentaire n'a pas été trouvé par le partenaire du projet.
B1	Intégration paysagère des fermes et dépôts agricoles	En cours de réalisation. Deux mesures ont été réalisées en 2017.
B2	Soutien à la conservation des vergers existants	En cours de réalisation.
C2	Restauration des allées d'arbres	Mesure réalisée
B3	Promotion d'une gestion différenciée des espaces verts	Mesure modifiée. Les mesures sont développées en partenariat avec des entreprises volontaires

En 2017, 7 mesures ont pu être réalisées sur les deux sites pilotes.

Certaines mesures ont dû être reportées pour une meilleure coordination avec les partenaires impliqués (exemple : aménagement en lisière de forêt A.1.1 en coordination avec le cercle scolaire du Val-de-Ruz).

Les mesures prévues dans les vergers ont été ajustées après discussion avec les propriétaires pour les quantités d'arbres plantés ainsi que pour l'allée d'arbres A.1/B.2.2/C.2)

Le lancement de la phase opérationnelle a dû être reporté d'une année afin d'attendre l'ensemble des réponses de soutien du projet.

Une fois lancés, les travaux se sont déroulés selon le calendrier initialement prévu. La majorité des plantations sont eu lieu à l'automne 2017 (novembre 2017).

Le projet est positivement perçu par les propriétaires impliqués dans cette démarche.

Descriptif des mesures réalisées

Mesure B.2.2 (Le Pâquier), rajeunissement de verger

Pour ce verger il était prévu de planter 13 arbres. Après discussion avec le propriétaire, il a été décidé de planter 16 arbres (voir plan de plantation détaillé en

annexe) pour une meilleure intégration des bâtiments agricoles attenants au verger. Les travaux ont été réalisés en novembre 2017 par des groupes (dans le cadre de chantier nature) encadrés par la coopération de la Borcarderie

Mesure B.2.3 (Le Pâquier), rajeunissement de verger

Pour ce verger il était prévu de planter 9 arbres. Après discussion avec l'association Rétropomme, il a été décidé de planter 7 arbres (topographie du terrain/maintien d'arbres existants dans le verger). Les travaux ont été réalisés en avril 2017 (lors du lancement officiel du projet auprès de la presse) avec Rétropomme et des groupes d'enfants du Val-de-Ruz. Au total, 55 enfants répartis dans 4 classes du Val-de-Ruz ont participé à la réalisation de la mesure. Le verger situé derrière l'école primaire peut servir de verger didactique pour les enfants de l'école

C.3.3 (Le Pâquier), restauration d'un mur en pierres sèches

Les 50 ml initialement prévus ont pu être réalisés. Le mur a été reconstruit sur le tracé existant avec des pierres de carrière (carrière de la Sagne et carrière Huguelet à Tramelan). Il restait trop peu de pierres sur place, un stock important de pierres ont dû être amenées sur le site. Il s'agit de pierres calcaires du jura (beige-jaune), identiques aux pierres d'origine. La qualité des pierres et leur irrégularité des pierres rendent la construction du mur plus difficile. Le chantier a été réalisé pour une équipe professionnelle (association de muretier du jura).

A.2 (Cernier), mesures dans le verger en permaculture

Pour le verger en permaculture, un certain nombre de mesures ont été réalisées :

- une haie de saules le long du verger,
- la plantation d'une prairie fleurie,
- la plantation de petits fruits,
- des étangs,
- la plantation de 17 fruitiers.

Ces mesures ont été réalisées entre avril et novembre 2017 par les équipes en réinsertion professionnel d'Evologia ainsi que des classes pour les plantations de fruitiers encadré par la coopération de la Borcarderie.

B.1.2 (Cernier), intégration paysagère des fermes

Pour la mesure d'intégration paysagère des dépôts et autres bâtiments agricoles, plusieurs options ont été proposées au propriétaire, à savoir plantation de fruitiers haute tige, plantation de haie vive ou de petits fruits.

Pour la mesure sur-mentionnée, il a été décidé en concertation avec la propriétaire, de planter un petit verger (7 arbres) là où quelques fruitiers avaient déjà été plantés. Il est aussi prévu qu'une haie sur une longueur de 20 m. (planifiée pour 2018) afin de mieux s'intégrer avec les éléments paysagers préexistants sur le site ainsi que la plantation de l'allée de poiriers (C.2)

B.1.3 (Cernier), intégration paysagère des fermes

La démarche pour la mesure B.1.3 a été identique à la mesure B.1.2. Dans ce cas, il a été décidé de planter une rangée de fruitiers haute-tige. Les arbres ont été plantés tous les 10 m.

C.2 (Cernier), allée de poiriers

Pour cette allée, il était prévu de planter 50 Poiriers de variété différente. Au terme d'une étude de terrain, il a été décidé de planter 40 arbres. Les arbres ont été plantés à l'ouest de la route de Chézard.

Les travaux ont été entièrement réalisés par la coopération de la Bor. Une journée de plantation participative a été organisée le 4 novembre pour permettre aux habitants de venir planter un arbre en famille. Cette journée a permis de planter une quinzaine d'arbres avec une 20^e participants.

B.3 (Cernier), gestion différenciée dans les zones industrielles

Pour ce type de mesure, il était prévu de proposer une gestion différenciée dans les zones industrielles afin qu'elles s'intègrent mieux dans le paysage. Une option s'est présentée à Dombresson en coordination avec l'entreprise Matile et Sauser. Il a été prévu de planter une rangée d'arbres (de type sorbier) pour mieux intégrer le bâtiment industriel en cours de construction. La plantation sera réalisée en 2018, une fois les travaux finis.

La mesure est située à Dombresson, sur la route du Seyon.

Bilan accueil de groupe

Un certain nombre de groupes ont été accueilli lors des plantations. Ce choix est positif à plusieurs niveaux :

- les participants sont informés de la démarche développée dans le cadre du projet « Frange urbaine »,
- les groupes permettent de renforcer efficacement les équipes professionnelles dans le travail de plantation,
- les participants sont initiés aux bons gestes pour la plantation d'arbres fruitiers et peuvent les reproduire à titre privé.

Récapitulatif des travaux réalisés avec les groupes

		Période	Type de groupe	Type de travaux	Nbre arbres plantés	Responsable
Le Pâquier	C.3.3	Août 2017 (3 jours)	Classe d'adolescents (Cernier)	Dégagement du mur, démontage		Parc Chasseral
	B.2.2	Novembre 2017 (1/2 journée)	Classe d'adolescents (Malvilliers)	Aide à la plantation	16 arbres	Coop. de la Bor
	B.2.3	Avril 2017 (1 journée)	Classe (Ecole primaire du Pâquier/école primaire de Dombresson/Fondation Borel)	Aide à la plantation	7 arbres	Rétropomme
Cernier	A.2	Novembre 2017 (1/2 journée)	Classe enfantine (Vilars)	Aide à la plantation	10 arbres	Coop. de la Bor
	B.1.3	Novembre 2017 (1/2 journée)	Classe enfantine (Vilars)	Aide à la plantation	14 arbres	Coop. de la Bor

Communication

Une conférence de presse a été organisée en avril 2017 pour le lancement officiel du projet avec la plantation d'un verger (mesure B.2.3),

Des articles concernant la journée collective de plantation ont aussi été publiés dans la presse régionale.

Echos médiatiques (en français):

[Article sur RTN](#)

[Article sur Arcinof.ch](#)

[Sujet TV sur RTS](#)

[Descriptif du projet dans le Bulletin FSP N° 49 \(mars 2017\)](#)

25.04.2017, 15:41



Un projet-pilote pour valoriser les franges urbaines à Val-de-Ruz



PAR MAH

Réagir à cet article

NATURE - Le Parc Chasseral et le Fonds suisse pour le paysage lancent un projet-pilote de valorisation des franges urbaines à Val-de-Ruz. Ce programme prévoit, sur deux ans, une quinzaine d'interventions, comme la plantation d'un verger au Pâquier.

Le Fonds suisse pour le paysage veut valoriser les franges urbaines, ces espaces de transition entre les zones agricole ou naturelle et la zone à bâtir. Cinq projets-pilotes ont été lancés à ce sujet, dont un concerne le Val-de-Ruz.

Le Parc Chasseral, associé à la commune et à plusieurs fondations, planifie une quinzaine de mesures dans ces zones aux marges des villages durant ces deux prochaines années. Trois buts sont visés: valoriser les aspects traditionnels du paysage vaudruzien, rendre accessibles ces lieux à la population et y favoriser la biodiversité.

Des vergers, des allées d'arbres, ...

La première mesure de ce programme est la revitalisation du verger situé derrière le collège du Pâquier. Ce mardi, des élèves vaudruziens ont participé à la plantation d'arbres fruitiers sélectionnés par l'association Rétropomme. D'autres interventions toucheront aux allées d'arbres, aux murs de pierres sèches ou encore à la meilleure intégration paysagère des grandes fermes modernes.

Le projet-pilote durera deux ans. Il en coûterait entre 360'000 et 380'000 francs financés par le Fonds suisse pour le paysage et diverses fondations.

Une plantation d'allée de poirier a été réalisée en partie avec la population le samedi 4 novembre 2017.

NATURE Le Parc Chasseral lance un appel aux habitants de Val-de-Ruz.

Plantation collective de poiriers à Cernier

Sortez les pelles et les binettes! Le samedi 4 novembre, tous les habitants du Val-de-Ruz sont invités à participer à la plantation collective d'une allée de poiriers, à Cernier. Organisée par le Parc Chasseral et la commune fusionnée, cette journée s'inscrit dans le projet «franges urbaines», qui s'intéresse aux espaces à la limite des zones à bâtir.

Les personnes intéressées peuvent se rendre, en accès libre de 9h à 12h, sur la plantation, le long de la route Chézard-Fontaines.



La plantation collective se tiendra le 4 novembre le long de la route Chézard-Fontaines. SP-PARC CHASSERAL

nes (parking conseillé à Evologia). Chaque Vaudruzien pourra planter son arbre, seul, en famille ou entre amis. L'évènement sera encadré par l'équipe de la Coopérative de la Bor et Alain Lugon du bureau d'études l'Azuré, qui prodigueront les bons gestes à adopter pour planter un arbre fruitier.

Depuis son lancement au printemps, les premières mesures concrètes de ce projet développé par la commune de Val-de-Ruz et le Parc Chasseral sont en cours de réalisation. A l'automne, 47 arbres fruitiers (pommes, coings, pruneaux de Chézard et autres variétés) vont être plantés dans plusieurs vergers. Les variétés sont choisies en étroite collaboration avec les propriétaires. L'objectif est que les fruits puissent être valorisés, une fois les arbres arrivés à maturité.

Cette plantation s'inscrit dans le programme de conservation des allées du Val-de-Ruz, initié en 2008 par une poignée d'habitants soutenus par la commune et le canton. © AFR - COMM

Photos des mesures réalisées

Secteur Le Pâquier : C.3.3

AVANT LE CHANTIER

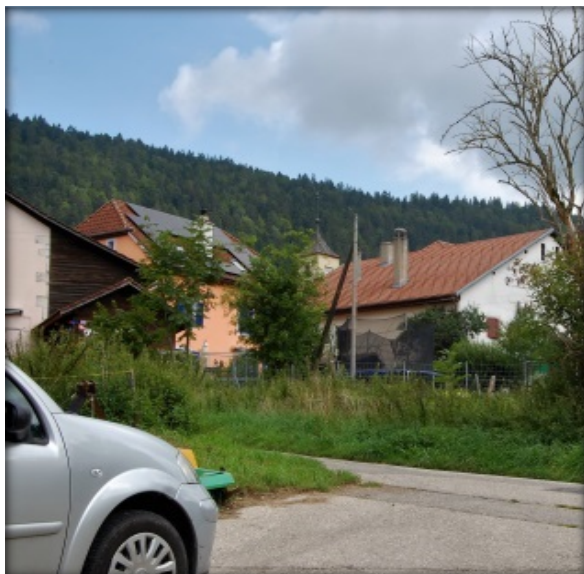


Figure 3 : Vue du mur C.3.3 avant restauration



Figure 4 : Journée de débroussaillage avec une classe du Val-de-Ruz 21.08.2017

PENDANT LE CHANTIER



Figure 5 Suivi photographique du chantier de restauration du mur

APRES LE CHANTIER



Figure 6 C.3.3 mur entièrement restauré



Figure 7-10 : ½ journée de plantation avec une classe d'adolescents de Malvilliers, 09.11.2017



Figure 11-12 : plantation d'une rangée de fruitiers haute tige avec une classe enfantine de Vilars, mesure B.1.3- Cernier



Figure 13-14 : plantation d'une rangée de fruitiers haute tige avec une classe enfantine de Vilars, mesure A.2- Cernier



Figure 15-18 : journée de plantation participative mesure C.2 - Cernier

